

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 56 (1920)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

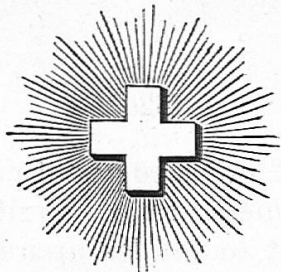
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : Pour la réforme scolaire : Le D^r Gustave Le Bon et l'éducation. — L'école souffre-t-elle du fait de l'alcoolisme ? — Notre enquête sur les examens de recrues. 5^e et 6^e réponses. Conclusions de la Rédaction. — Questions de programme et de méthode : Les travaux manuels à Montreux. — Divers : Eclaireurs suisses. — Journal d'une maîtresse d'école primaire montessorienne de Rome.

POUR LA RÉFORME SCOLAIRE

Le D^r Gustave Le Bon et l'éducation.

Nombreux sont aujourd'hui ceux qui, tout en rendant l'hommage dû à l'activité de leurs aînés dans la carrière, se sentent à l'étroit dans des classes où règlements et programmes parfois, incompréhension des parents et de certaines autorités souvent, sont un obstacle à l'activité réfléchie, joyeuse et féconde qui fut celle de leurs rêves et reste leur vœu le plus cher.

Nous nous en voudrions de ne pas leur signaler un ouvrage dont la lecture, en nous révélant les causes d'échecs répétés et douloureux, permet d'aller de l'avant avec moins d'hésitations et de tâtonnements, fortifie la résolution de faire toujours mieux et de braver les oppositions injustifiées.

C'est une des publications du D^r Gustave Le Bon, le volume intitulé : *Psychologie de l'Éducation*¹ que nous présentons donc à ceux des lecteurs de *l'Éducateur* auxquels il est inconnu.

Disons tout d'abord que notre auteur s'en prend à des institutions qui ne sont pas les nôtres ; nos collèges et gymnases jouissent d'un régime beaucoup plus libéral que les lycées français, puis nous n'avons pas l'internat officiel. Est-ce à dire que la lecture des chapitres où l'Université de France est si vivement prise à partie, ne comporte aucun enseignement pour nous ? Je ne le crois pas. Certains trouveront que les reproches adressés au corps

¹ D^r Le Bon : *Psychologie de l'éducation*, chez Flammarion.

enseignant secondaire et supérieur sont par trop acerbes et qu'on le dénigre systématiquement et sans équité. La mesure est sûrement dépassée parfois et toutes les appréciations ne cadrent pas avec la réalité; ainsi nous connaissons des manuels édités à Paris, simples, clairs, illustrés avec goût et intelligence, qui font honneur à leurs auteurs; nous regrettons que les mérites réels des professeurs français et les succès qu'ils obtiennent ne soient pas également mis en lumière. Mais le fait que les critiques du D^r G. Le Bon sont basées sur les dépositions recueillies par la Commission d'enquête parlementaire pour la réforme de l'enseignement secondaire, de gens qui représentent l'élite intellectuelle et morale du pays, leur confère une singulière autorité et nous porte à croire qu'elles sont en grande partie justifiées. Du reste, l'unanimité de ces dépositions est impressionnante.

A notre avis, la partie consacrée à la question du grec et du latin est la plus faible de l'étude qui nous occupe, non que l'on n'ait pas mille fois raison de s'élever avec énergie contre l'enseignement de ces deux langues tel qu'il est encore donné un peu partout; ce que nous ne comprenons pas, c'est qu'un esprit éminent puisse désirer qu'une étude approfondie de l'antiquité (étude inaccessible à celui qui n'est pas versé dans les langues grecque et latine) cesse d'être un des éléments d'une bonne culture générale et soit réservée à un nombre toujours plus restreint de spécialistes et de dilettanti.

Nous avons maintenant hâte d'en venir à ce qui fait la valeur de l'ouvrage, car il est rare de rencontrer quelqu'un qui, traitant du problème de l'éducation, critique avec compétence et nous indique le remède après avoir montré le mal.

Les idées du D^r Le Bon sont partagées sous une forme ou l'autre par ceux qui sont à l'avant-garde du mouvement pédagogique; nombre d'entre elles ont été présentées ou formulées, il y a longtemps déjà; pourquoi, en plein vingtième siècle, n'inspirent-elles pas encore parents et maîtres?

Locke et James semblent lui avoir dicté sa définition: « L'éducation est l'art de faire passer le conscient dans l'inconscient. » Laissons dire le premier¹: « Enfin, n'oubliez pas, je vous prie, qu'il ne faut point instruire les enfants par de simples règles qui leur échapperont de la mémoire. Mais ce que vous jugerez qu'il est nécessaire qu'ils fassent, attachez-vous à le leur faire pratiquer exactement, aussi souvent que l'occasion s'en présentera; et s'il

¹ Locke: *De l'éducation des enfants*, chap. 5, § 67 et 68.

est possible, faites-en naître les occasions. Cela produira des habitudes, qui étant une fois établies, agiront d'elles-mêmes, facilement et naturellement, sans le secours de la mémoire. » Relisons ensuite le chapitre VIII des *Causeries pédagogiques*. L'accord n'est-il pas frappant ? Vraiment suggestif le fait que les milieux militaires français (Ecole de guerre) et anglais (Etat-major) ont adopté ce point de vue, et ceci bien avant la dernière guerre.

Comment former ces habitudes ? James et le D^r Le Bon ne nous donnent-ils pas les mêmes directives¹ : cultiver les réflexes innés utiles, tâcher d'annuler ou tout au moins d'affaiblir les réflexes nuisibles, puis en créer des artificiels par des associations conscientes d'abord, inconscientes ensuite.

Lorsque nous lisons (*Psychologie de l'éducation*, p. 221) : « Les méthodes à employer pour engendrer ces réflexes varient naturellement suivant les choses à enseigner, mais le principe fondamental est toujours le même : répétition de la chose à exécuter jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement exécutée, » ne pensons-nous pas à ce qu'a dit Locke : « Attachez-vous à le leur faire pratiquer exactement aussi souvent que l'occasion s'en présentera ? »

Le D^r Le Bon ne s'imagine pas avoir épuisé le sujet, loin de là ; signalant l'importance extrême qu'il y a de posséder des règles d'éducation dérivées de principes scientifiques, il ajoute : « Ces règles ne pourront être établies que lorsque, ayant étudié avec beaucoup de soin la psychologie des animaux et des enfants, nous saurons dans les moindres détails comment fixer chez eux les habitudes et créer les instincts. » Seulement alors nous serons en mesure de « déterminer pour chaque cas particulier les associations qui permettent de créer, le plus vite possible, les réflexes nécessaires. »

Commenterons-nous brièvement l'arrêt sans appel prononcé contre celui qui veut instruire sans solliciter l'activité de l'enfant et ne s'adresse qu'à sa mémoire ? On dira que la cause est entendue. Hélas ! Qu'en est-il encore dans nombre de classes ! L'observation et l'expérimentation bannies même des leçons de géographie et de sciences naturelles, le maître se bornant à faire réciter la leçon et à exposer le sujet nouveau. Y soupçonne-t-on que les langues et les mathématiques puissent être enseignées autrement que par les méthodes traditionnelles ? Pourquoi les travaux manuels ne figurent-ils pas au programme de toutes les écoles élémentaires et moyennes ? Ne sait-on vraiment pas qu'ils répondent à un des

¹ *Psychologie de l'éducation*. Livre 5. *Causeries pédagogiques*, chap. 8 et 9.

besoins les plus profonds de l'enfant ? Les Américains en ont fait une des pierres d'angle de leur système scolaire, car ils savent que : « La pensée sans action peut développer l'imagination mais laisse inculte la puissance de la volonté. » (*Psychologie de l'Education*, page 58.)

Que vaut l'enseignement mnémonique ? Montaigne et Kant se sont prononcés, le Dr Le Bon les cite : « Savoir par cœur n'est pas savoir » a dit l'un. Et Kant ajoute : « Quand un enfant ne met pas en pratique une règle de grammaire, peu importe qu'il la récite ; il ne la sait pas. Celui-là la sait infailliblement qui l'applique, peu importe qu'il ne la récite pas. » Notre expérience de tous les jours ne confirme-t-elle pas la justesse de ces remarques ?

Souvent, dans notre candeur de débutants, nous avons cru pouvoir et devoir nous adresser à la raison de l'enfant ; le Dr Le Bon nous rappelle combien cette base est fragile. C'était l'opinion de Locke : « Car les habitudes opèrent plus constamment et avec plus de facilité que la Raison, qui, lorsqu'on en a le plus besoin, est rarement consultée et plus rarement suivie. » (*Education des enfants*, chap. 11, § 112.)

Et ne devons-nous pas aussi nous garder de tomber dans l'erreur qualifiée d'erreur latine, la tendance à croire qu'une réforme est avant tout question de programmes et peut se faire à coups de lois ?

Un des livres les plus captivants est bien celui qui traite de l'instruction et de l'éducation aux Etats-Unis ; l'école y est un merveilleux laboratoire d'énergie et contribue à rendre la question sociale moins aiguë qu'en Europe, où nombre de ratés et de déclassés sont les tristes produits d'un système d'éducation dont le passif l'emporte peut-être sur l'actif.

Du plus haut intérêt sont les vues du Dr Le Bon sur l'enseignement des langues ; elles cadrent encore avec celles de Locke et rappellent les conclusions de l'excellent ouvrage présenté il y a quelques années aux lecteurs de l'*Educateur*, « La pensée et la polyglossie », par Epstein. Les méthodes préconisées tiennent compte des phénomènes psychiques dont le siège est notre subconscient.

Nous ne pouvons dire tout le bien que nous pensons des derniers chapitres, nous montrant d'une part comment on peut développer l'esprit d'observation, de décision, de solidarité et agir sur la volonté, de l'autre comment on rendra expérimental l'enseignement des diverses disciplines. Celui qui, sans esprit préconçu,

a la volonté d'aboutir, suivra certainement la ligne de conduite qui y est tracée.

Croyant avoir saisi les idées maîtresses du D^r Gustave Le Bon, nous les estimons justes ; notre expérience personnelle les confirme sur bien des points. Qu'il nous soit permis de formuler un souhait, c'est que sa *Psychologie de l'éducation* devienne le guide de beaucoup.

F. JAQUENOD.

L'ÉCOLE SOUFFRE-T-ELLE DU FAIT DE L'ALCOOLISME ?

On disait couramment avant la guerre, et l'on n'était pas contredit, que la Suisse dépensait un million par jour pour les boissons alcooliques. Le chiffre faisait déjà quelque peu sursauter. Et voilà qu'un ouvrage quasi-officiel, le *Jeune citoyen* de 1919-1920, donne le milliard comme somme dépensée actuellement par année. M. le conseiller fédéral Musy vient d'articuler le même chiffre au Conseil national. Le calcul doit avoir été bien fait pour les deux raisons suivantes : 1^o le prix de toutes les boissons a considérablement augmenté ; 2^o la consommation s'est étendue. Ce second point est contesté par quelques-uns. On déclare parfois que l'ivrognerie grossière, manifeste, disparaît, en tout cas diminue fortement. C'est possible ; mais on boit davantage sans sortir de certaines limites dans des milieux où l'on consommait peu autrefois. Songeons que les salaires ont monté considérablement à peu près partout et que cette augmentation ne va pas toute aux aliments et aux vêtements plus chers, non plus que dans les caisses d'épargne. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir les auberges le samedi après-midi.

Un milliard par année ; 2 ³/₄ millions par jour, ou en prenant une moyenne par habitant, environ 250 francs par année, soit 70 centimes par jour. Comment se pourrait-il qu'une pareille dépense, qui pèse si lourdement sur notre économie nationale, n'ait pas une répercussion sur l'école ?

Nous convenons sans peine que dans cette énorme consommation tout n'est pas facteur d'alcoolisme ; mais on avouera que c'est pourtant sortir des limites de la modération. Cette dépense nuit à l'école comme à toutes les œuvres sociales. En effet, si l'on trouve toujours de l'argent pour les boissons, on a bien de la peine à équilibrer le budget des assurances et celui de l'instruction publique. Les bâtiments scolaires sont loin d'être tous à la hauteur des exigences de l'hygiène, les collections d'enseignement sont souvent négligées et les maîtres attendent depuis des années des salaires raisonnables.

Mais, dira quelqu'un, ce sont là deux choses différentes : d'une part, le milliard qui sort des poches de tout le peuple et dont une partie est le

salaire d'un travail considérable et, d'autre part, les dépenses pour l'instruction publique. Qu'on y réfléchisse ; si le peuple, mal éclairé, s'impose un lourd impôt pour l'alcool, il est incapable de payer les impôts nécessaires pour ses écoles de tous les degrés. Si du moins la dépense s'arrêtait là ! Mais quand les boissons alcooliques sont consommées en trop grande quantité, la santé publique s'en ressent ; avons-nous besoin de le dire après tant d'hommes compétents ? Hôpitaux, asiles divers, orphelinats se remplissent au delà de ce qui est normal. Et l'assistance publique ou privée, de combien ne doit-elle pas enfler ses budgets du fait de l'alcoolisme ? En 1890, on indiquait comme dépense annuelle pour l'assistance en Suisse environ 20 millions. Nous ne croyons pas exagérer en avançant pour notre époque le chiffre de 50 millions, dont une notable partie pourrait être économisée si l'alcoolisme était combattu comme il devrait l'être. Et les prisons ? Quelle économie si elles étaient vidées de tous ceux qui y sont entrés par suite de leurs excès de boissons ! La chronique des tribunaux et les rapports des directeurs de prisons sont suggestifs à cet égard. Mais nous croyons en avoir assez dit pour prouver notre thèse et nous passons à une autre face de la question.

Nos écoliers souffrent-ils de l'alcoolisme ? On a poussé, et avec raison, des cris d'indignation quand on a appris que, dans certains cantons de la Suisse allemande, on donnait à beaucoup d'enfants comme boisson du déjeuner du café mélangé de schnaps, et l'on a déploré les tristes résultats de ce régime sur la santé publique en général et sur le recrutement en particulier. Est-on bien sûr que de telles pratiques soient absolument inconnues dans la Suisse française ? Nos enfants ne font pas d'excès, au sens ordinaire de ce mot. Mais n'en est-il point qui dépassent la mesure de ce que peut supporter un organisme n'ayant pas atteint toute sa croissance ? Enfin et surtout, il n'est que trop certain que l'alcoolisme des parents pèse d'un poids bien lourd sur beaucoup d'enfants. Pas n'est besoin d'observer longtemps une classe, aussi bien de la campagne que de la ville, pour reconnaître les pauvres êtres qui souffrent de l'hérédité alcoolique. Nous nous garderons de généraliser et d'établir une équation : enfant nerveux ou retardé = enfant d'alcoolique. Nous savons qu'il y a des élèves difficiles ou peu doués provenant de familles sobres, que des enfants d'alcooliques peuvent être de bons, voire d'excellents éléments. Mais c'est plutôt rare. Les enfants d'alcooliques sont d'ordinaire agités, nerveux, difficiles à conduire. On n'en obtient pas de travail régulier à l'école ; quant au travail intellectuel domestique, autant n'en pas parler. Du reste combien n'ont-ils pas d'excuses, les pauvres êtres ! Qu'on relise à ce sujet certains articles de M^{me} L. Hautesource.

Dans « Françoise entre dans la carrière », la situation de ces enfants d'alcooliques est décrite mieux que nous ne saurions le faire. La plupart d'entre eux sont considérés comme des sabots pour les classes et des épines pour les maîtres. Et pourtant (est-il besoin de le répéter?) ils ne sont pas responsables. L'alcool, voilà le coupable!

De vigoureux efforts ont été tentés de différents côtés pour préserver notre jeunesse de l'alcoolisme. Ces efforts sont pourtant insuffisants. Le but de cet article est à la fois de réveiller les énergies, de rappeler à ceux qui l'auraient oublié et d'apprendre à ceux qui ne le sauraient pas qu'il existe depuis 1893 une société d'abstinence pour enfants : l'« Espoir ». Les différentes sections de l'Espoir ont à leur tête des directeurs, mais les enfants collaborent à l'administration. On admet naturellement aux séances tous ceux qui veulent les suivre. Mais on ne reçoit comme membres que les enfants ayant une permission écrite des parents.

L'effectif de la Société est actuellement de plus de 2300 enfants signataires et de plus de 2000 auditeurs dans le canton de Vaud. C'est peu vis-à-vis des quelque 50 000 enfants de nos écoles. Aussi le Comité cantonal vaudois de l'Espoir va-t-il en novembre prochain lancer une vigoureuse offensive. Des conférences seront organisées un peu partout, des cartes postales seront vendues. Nous voudrions engager vivement nos collègues à appuyer ce mouvement de leur autorité morale. L'école, et par suite les maîtres, en seront les bénéficiaires, peut-être lointains, mais assurés.

Un dernier mot : beaucoup de maîtres, abstinents ou pas, donnent avec conscience l'enseignement antialcoolique prévu par le plan d'études. Ces conférences ne le remplaceront certes pas ; elles le compléteront et le vivifieront. Notre appel s'adresse donc à tous les maîtres et nous les remercions d'avance pour leur patriotique collaboration.

CH. MAMBOURY.

NOTRE ENQUÊTE SUR LES EXAMENS DE RECRUES¹

Nous avons dû différer la publication des dernières réponses que nous a values notre enquête sur les examens de recrues. L'article de M. Cordey paru le 2 octobre démontrait que le rôle de ces examens est terminé en tant qu'élément de progrès. Il nous reste à publier encore les deux réponses ci-dessous que nous avons en portefeuille depuis plusieurs mois.

5^e réponse. — Je suis un adversaire convaincu des examens de recrues.

Le contrôle direct par la Confédération des résultats de l'enseignement primaire est inutile et nuisible.

A l'appui de ce que M. Briod disait dans son article initial des inspecteurs que l'examen de recrues a détournés de leur véritable mission, je citerai le fait que les principaux thuriféraires de ces examens sont des inspecteurs. C'est

¹ Voir *Educateur* du 29 mai.

M. l'inspecteur Scherrer, de Trogen, qui, en novembre 1915, a fait voter par l'assemblée générale du Schweizerischer Lehrerverein une résolution demandant le rétablissement des examens des recrues !

Un point encore. La tendance actuelle est de supprimer les examens ou en tout cas d'en diminuer l'importance. La Société pédagogique vaudoise demande la suppression des examens annuels à l'école primaire. Le Grand Conseil du canton de Genève vient de décréter la suppression des examens annuels pour une période de trois ans, à titre d'essai, et l'on sait que l'un des ouvriers le plus actif de cette réforme a été M. Albert Malche, *directeur de l'enseignement primaire*. M. Duvillard, dans le très remarquable rapport qu'il a présenté au Congrès romand de Neuchâtel sur les *Tendances actuelles de l'enseignement primaire*, conclut, lui aussi, à la suppression des examens. Et c'est le moment où de tous côtés les examens sont battus en brèche que le Conseil fédéral choisirait pour rétablir les examens de recrues, les plus néfastes de tous les examens, l'incarnation même de tous les défauts d'un régime suranné ! Protestons, nous tous qui avons le souci de la vérité pédagogique et du véritable progrès. Que notre cri de ralliement soit : *A bas les examens des recrues !* ALBERT CHESSEX.

6^e réponse. — A mon avis, il est bon de maintenir l'examen dit de recrues ou tel autre qui le remplace et de continuer d'en faire subir l'épreuve au jeune homme au moment de devenir citoyen. C'est pour lui comme un brevet de capacité ou d'aptitude à la vie civique. C'est aussi la fête civique une fois dans la vie des jouvenceaux de « la classe », dont j'aime les cortèges pittoresques et l'entrain juvénile.

L'examen s'adressant à tous doit forcément être très sommaire comme du passé, et pourrait comprendre outre la gymnastique qu'on y a introduite, un petit croquis et un chant désigné d'avance pour être exécuté en chœur. Nul ne contestera l'importance d'un petit dessin, et quant au chant, qu'auraient bien pu par exemple *chanter* nos soldats *welches* dans les nombreuses mobilisations (observées à loisir ici), sinon leurs ritournelles et leurs gaudrioles de service, n'ayant été formés à l'école la plupart du temps qu'à des choses trop relevées et inexécutables sans direction ? On devrait s'en tenir davantage à des mélodies (il n'en manque pas), surtout à un accompagnement simple, et mettre plus d'intérêt à apprendre les paroles, qui arrêtent si souvent les chanteurs. Je n'insiste pas.

Quoi qu'on fasse au surplus, l'effort essentiel et l'épreuve décisive devront toujours porter sur cette trilogie : lecture, un bout de rédaction et les éléments de calcul qu'il faut pour s'en tirer, qui seront définitivement la base immuable de toutes les connaissances.

Pour l'école complémentaire, tant mieux si elle concourt au succès du dit examen ! Mais elle n'en est pas nécessairement une préparation. Son rôle est d'élargir l'horizon des élèves. On y arrivera en s'attachant dans l'enseignement aux domaines à tendances nouvelles et pratiques qui peuvent les intéresser. C'est dans cette voie qu'on est déjà entré dans notre région. Les maîtres sont appelés, lors des examens de clôture par l'inspecteur et au cours des leçons, à présenter sur des sujets d'activité industrielle, productions agricoles, élevage, recherches

scientifiques ou historiques d'intérêt local, renseignements d'ordre social, etc., des causeries instructives et très goûtées.

De cette manière on apporte du plaisir au travail. On provoque surtout le goût à une culture personnelle dont la portée est capitale, mais incontrôlable sans un examen comme celui des recrues.

Ce dernier ne sera jamais que ce qu'il peut être (rôle du reste suffisant selon moi), le contrôle nécessaire de l'Etat sur la situation générale de l'instruction populaire élémentaire, et implicitement un stimulant pour tous.

A ce propos je voudrais que l'on continuât de communiquer les résultats individuels de leurs ressortissants aux autorités scolaires des communes, mais que les comptes rendus des statistiques fussent simplifiés et abrégés le plus possible.

O. SAUTEBIN.

Conclusions de la Rédaction.

Les quelques réponses qu'a suscitées notre enquête n'ont pas apporté, pour ou contre les examens de recrues, beaucoup d'arguments autres que ceux que nous mentionnions dans notre article initial ; si, ne voulant pas risquer d'être injuste, nous mettions à leur actif une part des progrès réalisés par l'instruction publique en Suisse, nous n'en avons pas moins été très frappé, et nos lecteurs avec nous, par les arguments de M. Cordey dans notre éditorial du 2 octobre, contestant aux examens de recrues jusqu'à ce mérite-là. Nous trouvons la même note dans une série d'articles publiés dans le *Berner Schulblatt*, dans l'appel adressé contre les examens de recrues par le Comité de la Société des instituteurs bernois à la Direction de l'Instruction publique, dans le *Bulletin pédagogique de Fribourg* du 1^{er} octobre et enfin dans un remarquable article paru dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 28 mai. Si nous rappelons le vote unanime du Congrès pédagogique romand contre cette institution, si nous ajoutons enfin que l'assemblée des délégués du *Schweizerischer Lehrerverein* vient de prendre une résolution analogue par 53 voix contre 20 (annulant ainsi la décision de 1915 à laquelle M. Chessex fait allusion plus haut), nous aurons prouvé que la campagne que l'*Educateur* a été l'un des premiers à amorcer n'est pas restée sans effets, et que des sentiments analogues se manifestant avec une telle spontanéité dans tant d'endroits différents dénotent un état de faits dont il serait pour le moins imprudent, pour ne pas dire coupable, de ne pas tenir compte.

Car la résistance paraît devoir être tenace. Sans nous arrêter plus qu'il ne convient aux décisions ambiguës de la Nouvelle Société helvétique, dont la compétence ne saurait être universelle, ou à la mauvaise humeur de notre excellent confrère la *Schweizerische Lehrerzeitung*, désavouée en cela par la majorité de l'association dont elle est l'organe, nous sommes surpris de la décision prise à Zoug par la Conférence des Chefs des Départements cantonaux de l'Instruction publique, décision favorable au rétablissement des examens de recrues sous réserves de modifications. Nous ne pouvons nous expliquer cette décision, jusqu'à plus ample information, que par une méconnaissance des mobiles qui dictent à la majorité du corps enseignant suisse son attitude dans la question. Peut-être se figure-t-on que, s'il se regimbe contre un contrôle gênant c'est par amour du moindre effort ! Quelle erreur ! Enseigner dans l'esprit des examens de re-

crues est un travail de tout repos pour un manœuvre intellectuel, et c'est précisément ce dont les maîtres intelligents ont assez.

Veut-on oui ou non permettre à l'école suisse d'évoluer dans le sens d'une meilleure adaptation à la nature de l'élève et à la nature du milieu où il vit ? Veut-on oui ou non permettre aux cantons d'orienter leur enseignement public dans la direction qui leur convient, et qui ne regarde qu'eux seuls, pourvu qu'elle soit conforme à la constitution fédérale ? Veut-on laisser se manifester les initiatives individuelles qui, ici et là, peuvent découvrir des voies nouvelles et fécondes, ou veut-on les étouffer de nouveau par une sorte de catéchisme de l'instruction populaire en dehors duquel on risque des notes insuffisantes et un blâme de l'autorité ? Veut-on en revenir à l'école complémentaire « primaire », ou veut-on nous permettre de ramener à l'instruction, par l'intérêt professionnel et l'intérêt civique, des jeunes gens dont un bon nombre sont rassasiés d'école ?

On nous promet, il est vrai, des réformes ! Mais comment empêcher que l'on retombe dans le système des questions types, du savoir de mémoire, à moins de laisser s'introduire dans le programme des examens une liberté et des différences d'exigences qui leur enlèveraient toute valeur comparative, et par conséquent toute raison d'être ?

La vérité est que les examens de recrues étaient une étape, qui put être utile, du développement de l'école suisse, mais que, avec le temps, ils sont devenus pour elle une cuirasse gênante, un obstacle dans l'accomplissement de tâches nouvelles. M. Buisson lui-même, à l'autorité de qui M. le conseiller fédéral Chuard se référait à Neuchâtel pour justifier l'institution dans une certaine mesure, ne l'entend pas autrement pour son pays, qu'il estime de vingt-cinq ans en retard sur le nôtre dans le domaine de l'école primaire. Laissons la France franchir cette étape à son tour, mais ne nous croyons pas tenus de l'attendre sur la route du progrès.

Et la vérité est aussi que nous assistons ici à une lutte d'opinions entre les hommes d'école qui sont aux écoutes des appels de l'avenir, et des politiciens scolaires (*Schulpolitiker*) qui ne peuvent accepter la déchéance d'une institution dont plusieurs furent les créateurs. Si l'éducation de plusieurs générations ne risquait pas de faire les frais du procès, ce serait très intéressant à observer.

ERNEST BRIOD.

Note. — Cet article était composé lorsque nous avons appris que le compte rendu donné par les journaux des décisions de Zoug a été rédigé de façon tendancieuse. L'assemblée des Directeurs de l'Instruction publique ne s'est pas prononcée *en faveur* du rétablissement des examens de recrues, mais du renvoi de la question à une commission fédérale d'étude. Cette décision n'a pas même été prise à l'unanimité, les représentants de 2 1/2 cantons s'étant prononcés contre l'institution elle-même.

QUESTIONS DE PROGRAMME ET DE MÉTHODE

Les travaux manuels à Montreux.

Le besoin d'activité de l'enfant que les pédagogues de la vieille école cherchaient à combattre, l'école d'aujourd'hui et celle de demain cherchent à en tirer parti. L'école assise a vécu. Place à l'école active ! C'est ce qu'a compris le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud en convoquant à Montreux, le 10 septembre, les institutrices des districts d'Aigle et de Vevey pour leur faire donner un cours-conférence par Mlle Reymond, maîtresse à l'École Vinet, et M. Fauconnet, instituteur à Orbe.

Ce cours de travaux manuels, destiné à rendre plus concret l'enseignement de la lecture et du calcul dans la première année d'étude, a fort intéressé les auditrices de cette journée, qui sont rentrées chez elles enrichies de connaissances nouvelles et enchantées d'en faire profiter leurs petits élèves.

Après des souhaits de bienvenue, M. Savary, chef de service au Département, qui regrette de n'avoir pu, faute de place, convier toutes les institutrices du degré inférieur, remercie chaleureusement M. Jaccard, directeur des écoles de Montreux, pour la peine qu'il a eue en organisant cette journée, puis il donna la parole à Mlle Reymond.

En quelques mots, Mlle Reymond démontre la nécessité d'introduire dans nos classes les travaux manuels, en les employant comme *un moyen* et non comme *un but*. Les travaux manuels (suite des occupations frœbéliennes, puis modelage, cartonnage, coloriage et plus tard reliure et menuiserie) ont tout d'abord une *utilité pratique*, car mieux l'enfant saura se servir de ses mains, mieux son avenir professionnel sera assuré. Le devoir des parents et des éducateurs est donc de rendre l'enfant aussi indépendant que possible. Les travaux manuels ont aussi une *utilité pédagogique* car, en travaillant de ses mains, l'enfant apprend à voir, à observer ; il entre en communion avec l'objet qui attire son attention, c'est-à-dire avec le monde. Au point de vue *physiologique* enfin, les travaux manuels seront précieux, car ils répondent au besoin de mouvement, d'activité de l'enfant.

Mlle Reymond insiste sur l'importance des travaux manuels pour les petits garçons. Les fillettes ont un talisman, l'aiguille. Pourquoi le petit garçon n'en aurait-il pas un aussi ? Il faut qu'il apprenne à regarder le travail non comme une loi, mais comme un privilège et une sauvegarde. L'école doit être une ruche où règne une activité joyeuse. L'enfant qui apprend à l'école à regarder l'outil comme un compagnon, aura les mains actives au foyer et sera préservé peut-être des passe-temps où se perd l'argent, la santé, le bonheur de la famille.

* * *

Passant alors à la partie pratique, Mlle Reymond nous parle tout d'abord de l'enseignement de la lecture au moyen de lotos. Ces lotos, qui représentent les images du premier livre et d'autres images dont les noms renferment des sons étudiés, sont faits par la maîtresse et placés entre les mains des élèves.

Pour le premier exercice, chaque image porte un nom, et l'enfant, qui a alors dans les mains des cartons portant les différents noms des images de son loto, n'aura qu'à placer son carton dans le casier voulu. — Le second exercice se

fera avec des lotos n'ayant que des images et pas de noms ; la difficulté est déjà plus grande. — Un autre exercice consiste à présenter à l'enfant des phrases courtes et simples (la soupière est sur la table, la poule est sur la route) que l'enfant placera également sur l'image correspondante. Ces exercices servent à la fois aux leçons de lecture, d'élocution et de grammaire et ils facilitent le passage du concret à l'abstrait.

Pour la lecture, Mlle Reymond nous recommande en outre l'utilisation des lettres mobiles. Elle les voudrait de grandeurs diverses : très grosses et en relief pour les commençants, moyennes et toujours en relief plus tard, et enfin de la même dimension que celles du premier livre pour les élèves plus avancés. Elle recommande également l'usage de lettres brodées par l'enfant, cet exercice de broderie aidant au petit écolier à se rendre compte de la forme de la lettre.

L'enseignement de la grammaire au moyen d'images nous a fort intéressées. Chaque écolier possède trois petites boîtes avec un écriteau dessiné : une fillette représente les personnes, un papillon les animaux et une bobine les choses. L'enfant, qui a dans la main un certain nombre de cartons portant chacun un mot connu (poule, lis, élève), place alors les cartons dans les boîtes respectives. La maîtresse fait ensuite la vérification et l'écolier, qui n'a pas honte de faire des fautes sur son ardoise ou dans son cahier, éprouve une grande confusion, s'il a mis le mot « vache » dans la boîte des « choses ». Par ce moyen, il est amené à vérifier lui-même la justesse de ses réponses. Il devient son propre juge.

On procède de même avec les mots terminés en *eau*, *au*, *ot* ; les petites boîtes ayant comme écriteaux le dessin d'un canot, d'un seau ou d'un tuyau, l'enfant met ses petits cartons (portant des mots dont la terminaison manque) dans la boîte où ils doivent figurer.

Pour le singulier et le pluriel, on utilise de nouveau les lotos : des images représentent un lapin, plusieurs lapins, un arbre, plusieurs arbres, une maison, plusieurs maisons, et l'enfant vient poser ses cartons avec le mot lapin ou lapins, arbre ou arbres, maison ou maisons, à la case voulue.

La place nous manque pour mentionner d'autres choses encore dont on n'a pu nous parler qu'en courant.

Pour l'enseignement du calcul, le dessin intervient aussi pour une large part. L'enfant a alors à sa disposition des cartons à double face dont l'un porte le dessin de plusieurs objets et l'autre le chiffre correspondant. Ces cartons lui permettent de faire lui-même des exercices d'addition et de soustractions en passant presque insensiblement du concret à l'abstrait. De même que pour la lecture, les caractères en reliefs ou brodés par l'élève sont recommandés. Une foule de jeux se prêtent à l'enseignement du calcul : *les dominos*, confectionnés avec des cartes blanches sur lesquelles on colle des formes rondes gommées ; *le jeu de l'acheteur et du vendeur* avec fruits modelés par l'élève et placés dans des corbeilles de raphia (confectionnées pendant les leçons de travaux manuels) ; *le jeu des poussins et de l'épervier*, celui de *la poule et des œufs*, et tant d'autres qui permettent à l'enfant de compter... en bougeant.

Chaque petit écolier peut faire lui-même son boulier avec des perles de bois colorisées ; il le fait simple pour la première dizaine et à double tige pour l'étude de la deuxième dizaine ; la confection en est facile et peu coûteuse. On emploie

aussi avec succès des bandes de carton portant dix rondelles de deux couleurs ; chaque écolier possède la sienne et pour se reposer du calcul écrit ou du calcul oral, il fait ses additions et ses soustractions avec ses rondelles ; la vérification par la maîtresse se fait avec une grande rapidité et l'enfant a peur de faire des fautes parce qu'elles sont grosses et rondes et que tout le monde les voit.

Il y a même, paraît-il, un moyen très simple aussi d'enseigner les premiers livrets, mais, voilà, il a fallu faire vite, si vite, qu'on n'a pu nous servir, hélas ! qu'une promesse.

Nous avons vu des cahiers d'élèves avec une page destinée à chaque nombre ; ce sont des modèles du genre et nous ne doutons pas du bonheur que doivent éprouver nos petits écoliers à coller six belles pommes rouges et une verte... au lieu d'aligner mélancoliquement des chiffres 7.

Nous avons fait aussi, mais très, très vite, car le temps était court, du modelage et du raphia, et nous avons déploré la fuite des heures. Si nos écoliers allaient faire de même bientôt, quel triomphe pour l'école active !

Cette conférence ne fut pas une révélation ; elle fut, pour nous, une réponse à un besoin, un moyen donné de réaliser un rêve, celui de faire de nos enfants actifs des écoliers joyeux. Pour réaliser ce rêve, il nous faudra du matériel peu coûteux, un peu de colle, de la persévérance et beaucoup de tendresse pour nos petits. Ce matériel une fois fait restera propriété de la classe et servira longtemps.

Peut-être ne rencontrerons-nous pas chez les parents de nos écoliers autant d'enthousiasme que chez leurs enfants. Qu'importe ! Les apôtres ont toujours été des martyrs : nous serons des martyrs... joyeux parce que nos gosses seront joyeux et ne seront plus martyrs.

Alors, en constatant que des moyens différents — voire même amusants ! — arrivent au même but et que leurs enfants apprennent à lire et à compter *quand même*, les parents de demain nous pardonneront.

Allons, mettons-nous gaiement au travail !

M. MATTER-ESTOPPEY.

DIVERS

Eclaireurs suisses. — Les samedi et dimanche 25 et 26 septembre ont eu lieu à Chexbres les réunions des instructeurs éclaireurs vandois et suisses. La réunion vandoise, tenue dans la matinée du samedi, était essentiellement administrative. Sous l'impulsion du Comité cantonal présidé par M. le pasteur Thilo, de Moudon, une réorganisation de l'ensemble des troupes et des brigades vandoises est en cours, afin de maintenir vivant l'idéal élevé qui inspire le mouvement, d'uniformiser dans la mesure du possible la préparation technique des instructeurs et de réserver aux seuls éclaireurs ayant suivi l'instruction d'une troupe régulièrement conduite le droit de porter les insignes du corps. Car si le port de l'habit éclaireur ne peut être interdit, il importe que, par le moyen d'insignes connus, ceux-là seuls puissent être appelés éclaireurs qui ont été instruits dans l'esprit de la loi, et se sont engagés à lui rester fidèles dans la mesure de leurs forces.

L'après-midi du samedi eut lieu la réunion principale des instructeurs suisses, au nombre d'une centaine. M. Lederrey, de Genève, y présenta un travail sur les « Rovers ». On désigne sous ce nom les jeunes gens de seize à dix-huit ans, anciens éclaireurs pour lesquels les jeux et les exercices prévus pour des enfants de dix à seize ans ne sauraient suffire. Arrivés à l'âge où les intérêts généraux s'éveillent, âge critique aussi sous le rapport moral, il importe de former leur virilité par des sports convenant à des adolescents, de les préparer à la vie civile d'une part, et de les aider si possible dans le choix et la préparation d'une vocation d'autre part. C'est là la tâche des troupes de Rovers, tâche grande et belle, dont la réalisation pourrait aider chez nous, si elle était comprise et soutenue, cette éducation post-scolaire que nous avons été impuissants jusqu'ici à réaliser efficacement.

On entendit ensuite un travail de M. Thilo lui-même sur la « Loi de l'éclaireur suisse », travail tout inspiré de cette ardeur communicative, de cet absolu dévouement à l'idéal éducatif conçu sous sa forme la plus haute, que l'auteur du « Livret de l'éclaireur » met au service de la cause ; travail d'une remarquable élévation morale aussi, dans lequel la loi de Baden-Powell apparaît comme un écho lointain de certains enseignements graves et généreux des vieux brahmanes de l'Inde, puis de la grande Loi gravée au Sinaï, et continuée par le christianisme, puis enfin de cette merveilleuse Loi de la chevalerie qui jeta un rayon lumineux dans les ténèbres du moyen âge et enflamma le cœur d'un Parcival. Loi idéale, certes, elle veut être tout autre chose qu'une affirmation orgueilleuse d'un état de fait : elle veut être *l'affirmation d'un but* que des temps meilleurs et une humanité meilleure réaliseront peut-être, mais qu'il est du devoir de notre génération de préparer quand même, en dépit de la barbarie du présent.

La discussion qui suivit, à laquelle prirent part des délégués des divers cantons alémaniques ou romands, nous confirma dans l'impression qu'il y a dans notre jeunesse suisse de milieux très divers des trésors de dévouement qui ne demandent qu'à être employés au service du bien et au service de l'enfance. Cette constatation est à la fois un réconfort et une cause de confusion pour les éducateurs de profession que nous prétendons être.

La place nous manque pour parler comme il conviendrait des belles projections sur le Jamboree de Londres (réunion mondiale des éclaireurs à laquelle près de cent Suisses prirent part), des causeries de MM. de Bonstetten, président des éclaireurs suisses, et Coeytaux, de Genève, de la visite à la Cathédrale de Lausanne où de nouveaux instructeurs prêtèrent leur serment dans notre édifice national vaudois. Ce que nous avons dit suffit à prouver que, dans un moment où le mot « éducation » prime le mot « instruction » dans nos livres et nos journaux pédagogiques, nous ne pouvons, sans nous déjuger, ignorer le mouvement éclaireur.

Ajoutons que la réunion avait été admirablement organisée par M. Walter, employé de banque, caissier du Comité cantonal vaudois. E. B.

JOURNAL

d'une maîtresse d'école primaire montessorienne de Rome.

3 novembre 1917.

Le mobilier de notre salle avait besoin d'un nettoyage radical ; toutes les petites tables, les chaises, les armoires devaient être lavées. J'ai prié les enfants de le faire ce matin. Ce fut une fête, un joyeux concours d'activité, non dans le sens de la *rapidité*, mais de la *précision* des mouvements, parce que l'essentiel n'était pas de faire vite (j'avais dit aux enfants qu'ils pouvaient y mettre toute la journée s'ils voulaient), mais de bien faire et minutieusement toutes choses. Et il fallait voir avec quel soin les enfants se mirent à laver, à faire briller tous les coins, à frotter toutes les moulures des meubles.

Une toute petite fille n'arrivait pas à nettoyer la partie supérieure de l'armoire ; même en montant sur une chaise, elle ne pouvait atteindre la partie du meuble qui touchait le mur. Alors elle appela à l'aide un enfant plus grand qui vint faire à sa place tout ce qu'elle ne pouvait pas, sans envahir cependant le champ de son activité, respectant ainsi le travail de la petite.

Les plus petits transportaient avec peine des cuvettes pleines d'eau ; à chaque pas je pressentais un déluge. Les plus grands prenaient garde de ne pas les heurter, d'écarter tout ce qui pouvait se trouver sur leur passage, sans entraver ou faciliter autrement que d'une façon indirecte ce grand travail dans lequel se concentrait toute l'attention des petits et dont les grands semblaient comprendre l'importance éducative.

Les petites tables blanches, brillantes, reflétaient les visages des enfants et l'azur du ciel. Chaque enfant prit un soin spécial pour son propre siège.

Quand tous les meubles furent reluisants de propreté, les plus grands pensèrent au matériel didactique, qu'ils époussetèrent, lavèrent et frottèrent comme le reste. L'odeur de propreté, la fraîcheur caractéristique des objets polis parfumaient et vivifiaient l'atmosphère. Et les petits travailleurs s'assirent enfin à leur place, satisfaits, rassasiés de mouvement.

Un silence contemplatif régnait dans la salle. Alors j'ai descendu les rideaux et les enfants se sont recueillis comme pour la leçon du silence.

Cependant je n'ai appelé personne et pendant plus de vingt minutes les enfants sont restés ainsi dans l'attente, les muscles détendus et avec une expression de paix profonde, paix physique et paix psychique sur toute leur petite personne. Je voulais qu'ils réalisent ce bien-être et qu'ils en retirent l'inspiration au travail. En effet, les enfants ont tous travaillé aujourd'hui et je n'ai constaté aucun perturbateur pendant tout le reste de la journée.

Les exercices de vie pratique sont accomplis avec joie par les enfants, non seulement, je crois, parce qu'ils satisfont à leur besoin d'activité et d'exercices musculaires, mais aussi parce qu'ils leur donnent la conscience claire et nette d'avoir accompli des actes utiles. Les études sérieuses qui ont été faites sur la fatigue ont démontré que celle-ci est en raison inverse de l'utilité que le sujet voyait à son travail. Donc le travail, pour être facile, agréable, non épuisant, doit être dirigé vers un but utile et réalisable naturellement. Nos exercices de

vie pratique justifient cette constatation et ont une grande valeur éducative non seulement pour les muscles dont ils corrigent l'indiscipline, mais pour le caractère même de l'enfant. *Se sentir utile est tout dans la vie*, disait Carnegie, et je crois que sa personnalité s'est formée tout entière sur cette conscience de se sentir utile.

Nos enfants se sont sentis utiles chaque fois qu'ils ont accompli un acte dont le résultat contribue à rendre toujours plus propre et ordonné le milieu où ils vivent et la satisfaction se constate non seulement dans la joie de celui qui a accompli cet acte, mais dans celle de toute la collectivité. La fonction de valet de chambre est la plus recherchée par nos petits non seulement parce qu'elle leur permet de se mouvoir, mais parce que c'est celle qui les rend le plus utiles à eux-mêmes et à leurs camarades.

Par ces exercices pratiques, j'espère que les enfants atteindront en même temps la coordination de leurs fonctions musculaires, la précision et la grâce dans leurs mouvements, ainsi qu'une vive conscience d'eux-mêmes et un désir presque impulsif de se grandir eux-mêmes. Alors viendra le moment des conquêtes intellectuelles, de la concentration dans le travail, dans la réglementation constante et progressive de leurs personnalités.

5 décembre.

Angelo A. a fait son apparition dans la classe, personnifiant le type du malcommode, de l'importun. Jusqu'ici, il ne s'intéresse à rien, mais touche à tout pour gâter tout, il arrache toujours le travail des mains de ses camarades. Quand il aperçoit un enfant qui s'absorbe dans son travail, il va près de lui, criant, hurlant, comme s'il voulait délibérément lui causer de la peine ou le mettre en colère. Il n'accepte aucun enseignement direct, mais dans ses moments de calme il observe les enfants qui travaillent.

Ce matin il a remarqué que le tapis sur lequel ses camarades travaillaient avec les lettres de l'alphabet avait de la poussière. Et il est allé chercher la brosse pour le nettoyer. Ses camarades ont attendu qu'il ait fini de travailler pour reprendre leur exercice. Premièrement ils ont remercié gentiment Angelo, qui parut étrangement ému, presque radieux. Il est resté là à fixer ses camarades travaillant sur le tapis qu'il avait fait si propre, avec une expression de douce joie.

Pendant le reste de la journée, il est resté absorbé dans une espèce de méditation. A l'heure du dessin, il ne s'est pas amusé comme d'habitude à faire du bruit avec les châssis de fer et à s'en servir pour battre ses compagnons; au contraire, il s'est mis à regarder la feuille de papier et les cadres d'un air émerveillé comme s'il les voyait pour la première fois.

Enfin il a dessiné un beau trapèze. Puis il est venu me le montrer et il m'a raconté très ému la longue histoire d'un accident arrivé à son père un an auparavant. Le petit la sentait maintenant si fort que je pensais que cet événement était tout récent; j'ai appelé la concierge, qui connaît bien la famille, pour lui demander ce qui en était. Elle m'assura que c'était une histoire ancienne. Angelo semblait la revivre et peut-être qu'il la vivait maintenant pour la première fois.

Probablement qu'Angelo se discipline dès aujourd'hui et son point de départ a été ce processus d'attention et de volonté nécessaire à nettoyer un tapis.

(A suivre.)

COLLECTIONS D'HISTOIRE NATURELLE

Je puis livrer encore quelques « musées scolaires » composés selon la méthode suivie dans mes manuels d'histoire naturelle.

Collection de 450 fr. — *Objets montés* : Singe (ou chien, ou édenté, ou renard, si possible, ou autre mammif. de même valeur), Taupe, Chauve-souris, Ecureuil (ou hermine, ou hamster ou hérisson), Buse, vautour (ou busard, ou faucon), Chouette, Pic, Corbeau (ou Ramier), Granivore, Insectivore, Echassier (ou Palmipède), Etourneau (ou grive), Mésange (ou alouette), Colibri. — Serpent, Salamandre, Poisson. Préparés d'après méthode nouvelle donnant d'excellents résultats.

Squelettes : Chien (ou singe, ou chat, ou lapin, ou renard, si possible), Chauve-souris, Taupe, Pigeon, Serpent, Lézard, Salamandre, Poisson, Grenouille. Les squelettes aussi sont de toute première qualité.

Crânes : 6 de mammifères montés sur bois, mâchoire ouverte : Singe, carnivore, rongeur, insectivore, ruminant, édenté. — 6 crânes d'oiseaux. — Corne de chamois, bois de chevreuil.

Collection « Robe des animaux ». — « Poil des mammifères ». — « Plume des oiseaux ». — « La vertèbre ». Ces objets montés sur bois.

Préparations dans les liquides : Lézard (viscères), Mollusque (muscle), Sangsue (digestion), Ecrevisse (muscles, etc.). *Métamorph.* grenouille.

4 *biologies d'insectes* indigènes, sous verre, 1^{re} qualité (400 espèces disponibles) : Papillon, Coléoptère, Diptère, Hémiptère (ou autre famille.)

Paléontologie : 22 animaux et plantes fossiles des diverses époques.

Araignée, oursin, Etoile de mer, Corail, Ténia, Eponge, Mollusque, secs ou dans l'alcool. *Mimikry*, sous verre.

Botanique : Biologie d'un arbre forestier ; d'une plante cultivée ; préparation dans liquide du maïs. Collection des divers bois. Grand modèle : Fécondation par insecte (par exemple Sauge et abeille).

Collection de 300 fr. — *Montés* : Chien (ou comme ci-dessus), Chauve-souris (ou Taupe, ou Hérisson), Ecureuil (ou Hamster), Buse, Chouette, Pic, (ou Etourneau ou grive), granivore, insectivore, Mésange (ou Alouette), Corbeau, Gallinacé (ou oiseau aquat. ou échass.). Serpent, Poisson.

Squelettes : Singe (ou autre), Taupe, Chauve-souris, Serpent, Grenouille.

Crânes : 4 mammifères y compris ruminant. 4 oiseaux. Corne, bois. Collection système de *pétrifications*. — 2 mollusques.

Représ. de tous les *ordres d'insectes*, 3 *biologies d'insectes*, sous verre.

Araignée, Etoile de mer, Oursin, Ténia, Sangsue, Ecrevisse, Corail, Eponge. *Métamorphose* de la grenouille.

Botanique : Biologie d'un arbre forestier ; d'une plante cultivée ; du maïs (liquide). Collection des bois industriels.

Collection de 200 fr. — *Montés* : Singe (ou autre), Chauve-souris (ou taupe, ou hérisson). — Buse, Corbeau, Palmipède, Granivore, Insectivore, Mésange (ou autres espèces).

Squelettes : Taupe, Pigeon, Grenouille. *Crânes* : Ruminant, Renard, Canard, Petit oiseau. Collection systém. de *pétrifications*. — 2 *Mollusques*. Coll. représentant les divers *ordres d'insectes*, sous verre. 2 *Biologies d'insectes* indigènes, très belles préparations.

Araignée, Oursin, Etoile de mer, Ecrevisse, Ténia, Corail, Eponge.

Collection de 100 fr. — *Montés* : Ecureuil, Hérisson, Chauve-souris, (ou Taupe), Chouette, Etourneau (ou grive, ou corbeau ou granivore ou insectivore ou échassier). Grenouille dans l'alcool.

Squelettes : Taupe, Grenouille. *Crânes* : Ruminant, Renard, Lièvre, Hérisson, Canard. Collection représentant les divers *ordres d'insectes*.

2 *Biologies d'insectes*. *Araignée*, Oursin, Etoile de mer, Ecrevisse.

Biologie d'un arbre forestier. Développement du maïs (alcool).

Changements sans importance dans la liste réservés et propositions de changement admises.

Grand choix de préparations supplémentaires, de modèles, de tableaux, de préparations microscopiques et de microscopes français. Squelettes humains, modèles anatomiques de première qualité. Crédit de six mois, si nécessaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

Vient de paraître :

ANNUAIRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN SUISSE
1920
PAR **J. SAVARY**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud.

Publié sous les auspices de la Conférence des Chefs de Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande avec l'appui de la Confédération.

Le nouveau rédacteur de l'*ANNUAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN SUISSE*, M. J. Savary, Directeur des Ecoles normales, a su donner, cette année, à cette publication, une valeur particulière.

Les personnes qui se demandent encore ce qu'il faut penser de la *psychanalyse* seront clairement renseignées, par un savant et un pédagogue qui inspire toute confiance, M. P. BOVER, professeur à l'Université de Genève.

Mlle Louise BRIOU nous emmène au Tessin, dans quelques écoles enfantines et primaires, et nous fait voir comment les jeunes enfants s'épanouissent intellectuellement et moralement sous l'influence libératrice des *Méthodes Montessori*. Ces pages enthousiastes seront lues avec plaisir et profit par tous ceux, parents et maîtres d'école, qui ont à faire œuvre d'éducateurs.

On peut en dire autant de l'étude de M. L. BAUDIN, qui montre ce que doit être l'*enseignement des Sciences* pour qu'il ouvre et élargisse l'esprit au lieu de l'accabler.

M. G. PAILLARD, qui vient de rentrer d'Athènes où le gouvernement grec l'avait appelé pour fonder une école de *hautes études commerciales*, nous dit l'action féconde que peuvent exercer, à l'heure actuelle, de tels établissements.

Les membres du Corps enseignant qui attendent encore une amélioration de leur sort et les autorités scolaires qui se préparent à leur donner satisfaction seront renseignés par M. J. SAVARY, sur la situation matérielle des maîtres primaires et secondaires dans les divers cantons de la Suisse.

Un médecin scolaire M. le Dr S. CHAPUIS, prouve, tableaux et chiffres en mains, que l'école n'est pas seule responsable de toutes les maladies et déformations qu'on l'accuse de propager.

Après que M. L. HENCHOZ aura attiré notre attention sur les *enfants abandonnés et les jeunes délinquants* et que M. KNAPP nous aura fourni des données précises sur la *nouvelle configuration géographique du monde*, une partie documentaire, d'une cinquantaine de pages, nous renseignera sur les faits saillants qui ont jalonné, en 1919-1920, la marche des écoles en Suisse.

Une subvention de la Confédération permet de céder ce volume de 275 pages, au prix de 6 fr.

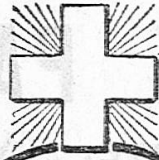
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — N° 45.

LAUSANNE, 6 Novembre 1920



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: J. Tissot, instituteur, Jolimont 7, Lausanne.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux

Vient de paraître :

„Nous, pendant ce temps“

PAR

Maurice Porta

1 vol. in-16. — Fr. 4,50.

Dans ce volume, M. Porta, le savoureux chroniqueur du lundi de la « Tribune de Lausanne », a réuni un certain nombre de ses articles, particulièrement de ceux parus pendant la guerre.

On y retrouvera, notée semaine après semaine, beaucoup de l'atmosphère d'alors : attente un peu fiévreuse de l'inconnu, petite existence séparée de celle du reste du monde, regards interrogateurs lancés vers Berne d'où venaient les ordres. Surtout, le pays de Vaud qui continuait, optimiste malgré tout, sain, courageux, vivant au mieux possible la vie un peu resserrée que lui faisaient les circonstances.

On verra tout cela dans ces pages tour à tour graves et légères avec une image du pays vaudois éternel, un peu farceur, bon enfant, attaché à sa tradition, sentimental souvent, dont les fils ont le mot pour rire à l'occasion, le mot sérieux quand il le faut.

Jeunes et vieux, goûteront ce livre de bonne humeur, amusant à la fois et profond, écrit dans une langue simple et claire, jamais ennuyeux.